
FICHES THÉMATIQUES

Logement

I. Lecture des figures issues de la comptabilité nationale

Figure 2 : poids en valeur du poste dans la dépense des ménages

Ce graphique met en évidence la part de la dépense de consommation du poste considéré dans la dépense totale selon un concept le plus proche possible de l'enquête Budget de famille (Bdf). Les dépenses qui ont trait aux concepts de comptabilité nationale sans traduction budgétaire pour les ménages sont retirées : les loyers imputés, l'autoconsommation et les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim). On conserve le montant de correction liée au solde territorial, qui permet de garder la cohérence de la notion de territorialité avec l'enquête Bdf (ensemble des dépenses des ménages résidant en France quel que soit le lieu d'achat). Le graphique permet de comparer la part de ce poste à celle d'un regroupement de produits au champ plus large.

Figure 3 : volume et prix relatifs de la dépense des ménages

Ce graphique a pour objectif de caractériser l'évolution du volume et du prix du poste par rapport à celle de l'ensemble de la dépense de consommation des ménages. Les deux courbes correspondent aux séries suivantes :

- le « volume relatif » : évolution du volume du produit par rapport à l'année précédente corrigée de l'évolution du volume de la dépense de consommation totale ;
- le « prix relatif » : évolution du prix du produit par rapport à l'année précédente corrigée de l'évolution du prix de la dépense de consommation totale.

Si la croissance du volume relatif est positive, cela signifie que le volume du produit évolue plus vite que le volume de l'ensemble de la dépense de consommation (idem pour le prix relatif).

Figure 4 : dépense des ménages par poste dans l'Union européenne à 25 en 2005

Ce graphique permet d'illustrer le lien éventuel entre la part du poste dans la dépense des ménages et le niveau de vie du pays approché par le PIB par habitant corrigé des parités de pouvoir d'achat. Celles-ci sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays.

Si par rapport à la moyenne de l'Union européenne, les pays sont plutôt situés dans le quart nord-ouest et dans le quart sud-est, cela signifie que la part du poste dans la dépense des ménages décroît en fonction du niveau de vie. Il s'agit le plus souvent des produits de première nécessité et donc principalement l'alimentation.

Dans le cas contraire où les pays sont plutôt situés dans le quart sud-ouest et le quart nord-est, il s'agit de biens ou services dont la part dans la dépense des ménages croît avec le niveau de vie. Les dépenses de loisirs sont dans cette catégorie, notamment celles concernant le matériel électronique. D'autres facteurs que le niveau de vie peuvent jouer sur la part de certains postes.

Code ISO des pays de l'Union européenne :

Allemagne : DE ; Autriche : AT ; Belgique : BE ; Chypre : CY ; Danemark : DK ; Espagne : ES ; Estonie : EE ; Finlande : FI ; France : FR ; Grèce : GR ; Hongrie : HU ; Irlande : IE ; Italie : IT ; Lettonie : LV ; Lituanie : LT ; Luxembourg : LU ; Malte : MT ; Pays-Bas : NL ; Pologne : PL ; Portugal : PT ; République tchèque : CZ ; Royaume-Uni : GB ; Slovaquie : SK ; Slovénie : SI ; Suède : SE.

II. Lecture des figures issues des enquêtes Budget de famille

Figure 2 : décomposition des écarts à la dépense moyenne

Par souci de clarté, on présentera ici la méthode de calcul de l'effet prix et de l'effet quantité sur l'exemple des dépenses en pain des ménages les plus modestes (premier quintile de niveau de vie). Les explications données se transposent directement aux autres produits et catégories de ménages.

L'écart entre la dépense moyenne en pain de l'ensemble de la population et celle des ménages du premier quintile de niveau de vie a deux causes :

- les ménages les plus modestes achètent des quantités différentes des autres ménages ;
- ils payent leur pain à un prix différent des autres ménages.

En général, les deux effets coexistent. L'effet-prix et l'effet-quantité sont des mesures de ces effets. Ils visent à évaluer la contribution des écarts sur les quantités et des écarts sur les prix à l'écart sur la dépense.

Le calcul de ces effets repose sur une formule décomposant l'écart de dépense. Plus précisément :

- si D (en euros) est la dépense moyenne en pain dans l'ensemble de la population, Q (en kg par exemple) la quantité moyenne achetée et P (€/kg) le prix payé en moyenne, on peut écrire :

$$D = PQ$$

- de même on écrira, pour les ménages du premier quintile, en notant d leur dépense moyenne en pain, q la quantité moyenne qu'ils achètent et p le prix au kg qu'ils acquittent en moyenne :

$$d = pq$$

L'écart à la moyenne de la dépense en pain de ces ménages vérifie alors :

$$d - D = \left[\frac{p+P}{2} \right] (q - Q) + (p - P) \left[\frac{q+Q}{2} \right]$$

Il est la somme de :

- (i) l'écart sur les quantités $q - Q$, valorisé à un prix à mi-chemin entre le prix moyen du pain, P , et le prix moyen p propre à ces ménages modestes ;
- (ii) l'écart sur les prix $p - P$, appliqué à une quantité à mi-chemin entre la quantité Q achetée en moyenne dans l'ensemble de la population, et celle q achetée par les seuls ménages du premier quintile.

Le premier terme est l'effet-quantité : il correspond à l'écart de dépense que l'on observerait si les ménages modestes payaient le même prix que les autres.

Le second terme est l'effet-prix et correspond, de même, à l'écart qui prévaudrait si les ménages modestes achetaient la même quantité que les autres.

En pratique, les effets sont calculés au niveau de chaque produit élémentaire. Ils sont ensuite additionnés pour déterminer l'effet prix d'un poste (par exemple l'alimentation). Dans les figures présentées, ils sont exprimés en pourcentage de l'écart de dépense.

2.1 Loyers réels

En 2005, les **loyers** ont atteint 40,4 milliards d'euros et 3 519 euros par **ménage** locataire. À titre de comparaison, le montant des charges de chauffage, d'éclairage et d'eau est de 1 555 euros par ménage.

La part des **loyers réels** dans l'ensemble des dépenses de consommation a doublé entre 1960 (où elle était de 2,3 %) et 1970 (4,6 %). Elle s'est repliée pendant la période de forte **inflation**, jusqu'en 1982 (3,4 %). Puis elle s'est à nouveau redressée, pour atteindre 5,0 % en 2005 (*figure 1*).

Depuis 1960, les ménages (ou personnes physiques) représentent toujours les deux tiers des bailleurs (*figure 2*). En 2005, les organismes HLM ont reçu 21 % des loyers réels, en diminution de 3 points depuis 1960, et le secteur privé 12 %.

Par rapport à l'inflation, le prix des loyers a augmenté nettement plus vite sur l'ensemble de la période 1960-2005 (+ 1,6 point par an en moyenne), sauf de 1970 à 1984 (*figure 3*).

De 1960 à 1970, les prix des loyers réels ont progressé plus vite que l'inflation (+ 9,7 % par an contre + 3,8 %), le **volume** progressant lui-même plus vite (+ 7,2 %) que la consommation totale (+ 5,5 %). La phase de reconstruction après la seconde guerre mondiale n'était pas encore achevée et la demande augmentait avec la forte hausse de la population en métropole : « baby-boom » et retour des Français d'Algérie. Cette hausse du volume s'est traduite par la croissance du parc des locations (notamment des appartements) et les améliorations du parc existant. Les tensions sur le marché de la location ont été favorables aux fortes hausses des prix.

De 1971 à 1982, plusieurs facteurs expliquent la baisse de la part des loyers réels dans le budget des ménages. Tout d'abord,

l'accession à la propriété s'est développée, grâce à des taux d'intérêt réels très favorables à l'emprunt, modérant ainsi la demande de locations. De plus, l'instauration en 1972 de l'allocation logement à caractère social (ALS) et la refonte de l'allocation logement à caractère familial (ALF) ont contribué à baisser la charge financière des ménages locataires, notamment en 1973. Ensuite, la mise en place de l'aide personnalisée au logement (APL) en 1978 et une revalorisation des allocations logement de 25 % en 1981 ont freiné de nouveau la progression des volumes de dépenses. Enfin, les mesures d'encadrement des loyers qui ont suivi les chocs pétroliers de 1974 et 1979 ont pesé sur les prix qui ont augmenté globalement moins que l'inflation.

À partir de 1985 et lors de la période de **désinflation** qui a suivi, le prix des loyers s'est remis à progresser plus vite que l'inflation. La bulle immobilière du début des années 1990 a pesé sur l'accession à la propriété. Le volume des loyers a en conséquence augmenté fortement jusqu'en 1996. Depuis 2002, volumes et prix augmentent plus vite que les autres postes sous l'effet d'une part de la hausse marquée de l'**indice** de référence pour les revalorisations des loyers, d'autre part du déséquilibre persistant entre l'offre et la demande de logements.

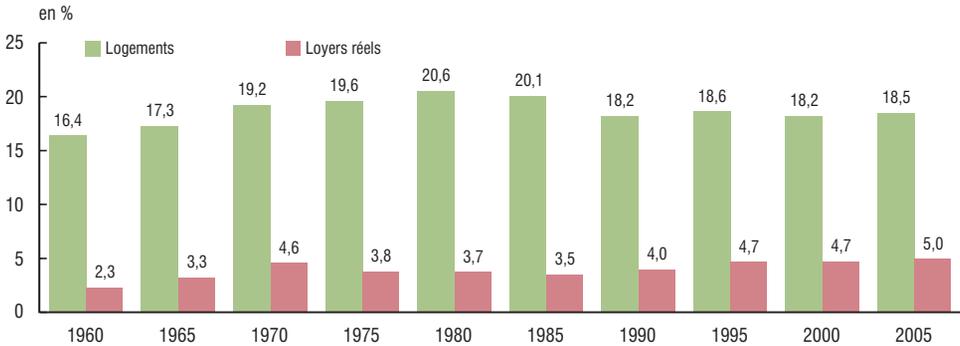
Au sein de l'**Union européenne**, la part des loyers réels dans l'ensemble des loyers (réels ou imputés) semble augmenter avec le **niveau de vie du pays** (*figure 4*). En corollaire, le taux de propriétaires est plutôt moins élevé dans les pays les plus riches. L'Allemagne a notamment le taux de propriétaires le plus faible de l'Union européenne (43 % en 2002). En France le taux de propriétaires (56 %) est inférieur à la moyenne (65 %). ■

Définitions

Loyers réels : recouvre la dépense que les locataires acquittent pour occuper leur résidence principale, ainsi que le droit de bail en vigueur jusqu'en 2000. Il ne comprend ni les charges afférentes au logement, ni la partie des loyers financée par les allocations logement. En comptabilité nationale, sont par ailleurs estimés des loyers qui sont imputés aux propriétaires de leur logement, et qui ne sont pas compris dans ce poste.

Loyer, ménage, inflation, volume, désinflation, indice, Union européenne, niveau de vie du pays : voir *Glossaire*.

1. Part des logements et loyers dans la dépense des ménages en valeur



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

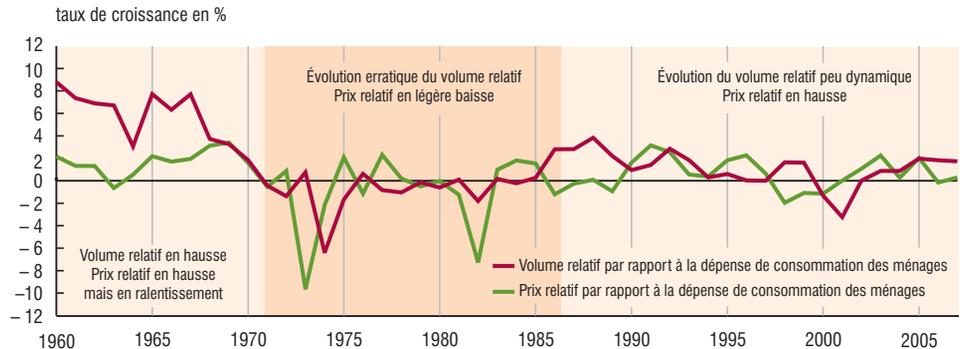
2. Structure de la dépense en loyers des ménages locataires en valeur en fonction du type de bailleur

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Locataires d'une personne physique	66,2	64,4	65,2	66,3	26,8
Locataires d'organismes HLM	24,1	24,7	22,9	21,3	8,6
Locataires d'autres types de bailleurs ¹	9,7	10,9	11,8	12,4	5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	40,4

1. Autres types de bailleurs : personnes morales, propriétaires de locaux d'hébergement...

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000, et Comptes du logement, ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

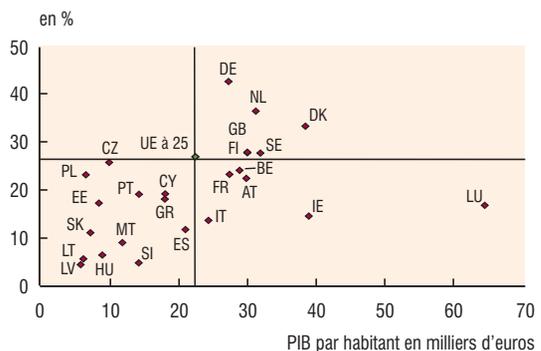
3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en loyers



Lecture : de 2002 à 2005, le prix des loyers a augmenté plus vite que l'inflation et le volume a progressé plus rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

4. Part des loyers réels dans la dépense de loyer et PIB par habitant dans l'Union européenne à 25 en 2005



Lecture : en 2005, les ménages allemands, avec un PIB de 27 200 euros par habitant, ont consacré 42,5 % de leur budget de loyers aux loyers réels.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000 et Eurostat.

2.2 Services liés au logement

En 2005, la dépense de consommation en services liés au logement a atteint 20,4 milliards d'euros, soit 325 euros par personne. C'est un peu moins que la dépense en biens pour l'entretien de la maison (378 euros).

Relativement au reste des dépenses, la consommation en valeur des services liés au logement a plus que doublé entre 1960 (1,2 %) et 2005 (2,5 %), contribuant pour plus de la moitié à la hausse de 2,1 points du poste « logement » (figure 1).

Au sein de ce poste les dépenses d'entretien et de réparation étaient prédominantes en 1960 (55 %, figure 2). Leur part a diminué pour atteindre 47 % en 2005. Le poids des services d'assainissement a triplé passant de 6 % du poste en 1960 à 18 % en 2005. La gestion des ordures ménagères, après avoir baissé, est remontée en 2005 (15 %) à son niveau de 1960 (14 %) avec le développement des activités de tri. Enfin, le poste regroupant le ramonage, le gardiennage et l'entretien des ascenseurs, a perdu 6 points entre 1960 (25 %) et 2005 (19 %).

Sur l'ensemble de la période 1960-2005, les prix des services liés au logement ont augmenté plus rapidement que les autres postes de dépenses, avec des hausses marquées dans les années 1960 et au milieu des années 1970 (figure 3). La consommation en volume a en revanche augmenté moins rapidement que les autres postes de dépenses.

Jusqu'en 1974, la vive hausse des prix, plus rapide que l'inflation, a principalement porté sur l'enlèvement des ordures ménagères et les services d'assainissement. Le volume de consommation a progressé légèrement plus vite que les autres postes, surtout celui de l'entretien et la réparation du logement, du fait de l'augmentation du nombre de logements.

De 1975 à 1990, alors que les prix relatifs ont de nouveau augmenté, le volume relatif a baissé. C'est notamment le cas pour

l'assainissement ou l'entretien et la réparation du logement, dont les volumes ont progressé moins vite que les autres postes alors que leurs prix augmentaient plus rapidement que l'inflation.

De 1991 à 1997, le volume de consommation et les prix relatifs ont augmenté. Notamment, la loi sur l'eau en 1992, qui réhabilitait l'assainissement non collectif comme technique à part entière et confiait de nouvelles compétences et obligations aux communes a induit une forte progression des prix et des volumes des services d'assainissement. La consommation en volume en services d'enlèvement des ordures ménagères a augmenté plus vite que les autres postes sur cette période en raison du développement des activités de tri sélectif.

Depuis 1998, alors que les prix relatifs continuent d'augmenter, les volumes relatifs sont en baisse. Ce repli provient essentiellement de la réparation et de l'entretien. À l'exception de l'année 2000 où le passage au taux réduit de TVA avait joué favorablement sur la demande, le volume de ces services a globalement suivi la tendance antérieure. Les autres postes de dépense ayant sensiblement accéléré, ce poste est donc en repli relatif. La réglementation en matière environnementale et les normes de sécurité ont toutefois favorisé l'enlèvement des ordures ménagères qui a continué d'augmenter à un rythme élevé.

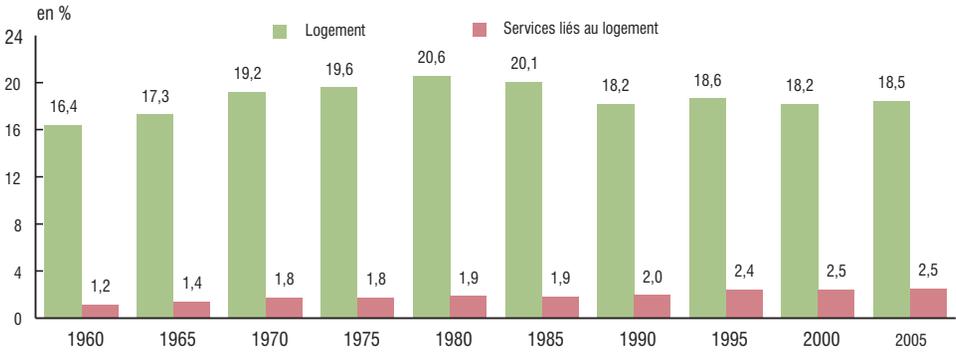
Au sein de l'Union européenne à 25, la quantité de déchets collectés a tendance à s'élever avec le niveau de vie du pays (figure 4). Au-delà de ce lien, certains pays du Sud produisent des quantités de déchets sensiblement plus importantes que ne le suggère leur niveau de PIB (Chypre, Malte, Espagne). Avec 542 kg par an et par habitant collectés, la France est très proche de l'Allemagne (564 kg), et un peu au-dessus de la moyenne de l'Union (519 kg). ■

Définitions

Services liés au logement : comprennent la gestion des ordures ménagères (ramassage, transport, tri et traitement des déchets), les services d'assainissement (gestion et entretien des égouts, évacuation et traitement des eaux usées), le ramonage, le gardiennage et l'entretien des ascenseurs. Ils comprennent également le petit entretien et la réparation du logement (revêtement des sols et des murs, travaux de peinture...).

Volume, inflation, TVA, Union européenne, niveau de vie du pays : voir *Glossaire*.

1. Part dans la dépense des ménages en valeur



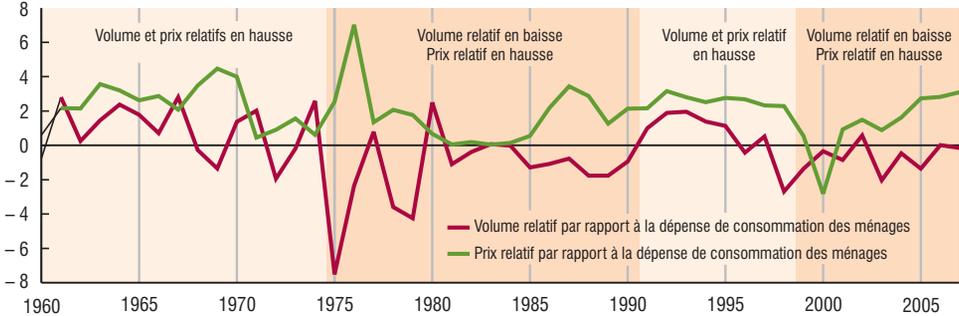
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

2. Structure de la dépense des ménages en services liés au logement

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Enlèvement des ordures ménagères	14,1	9,6	9,0	15,0	3,1
Services d'assainissement	6,3	9,9	11,4	18,1	3,7
Ramonnage, gardiennage et entretien des ascenseurs	24,6	22,1	22,6	19,5	4,0
Petit entretien et réparations du logement	55,0	58,4	57,0	47,5	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	20,4

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000, et Comptes du logement, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

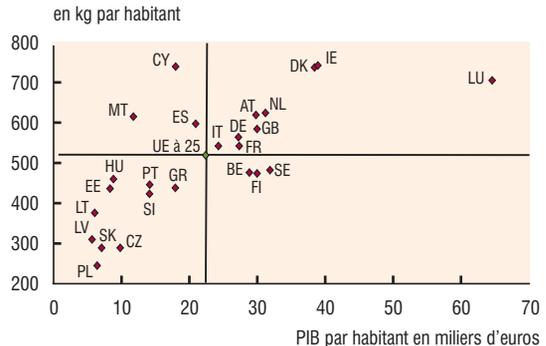
3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en loyers



Lecture : depuis le début des années 2000, le prix des services liés au logement a augmenté plus vite que l'inflation tandis que le volume a globalement progressé moins rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

4. Quantité annuelle de déchets municipaux et PIB par habitant dans l'Union européenne à 25 en 2005



Lecture : en 2005, la Pologne, avec un PIB de 6 400 euros par habitant, a collecté 245 kg de déchets municipaux par habitant.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

2.3 Loyers et services liés au logement

Pour les ménages locataires, la dépense en **loyers et services liés au logement**, comme son poids dans le budget, varie fortement selon qu'on prend ou non en compte les **aides aux logements** dont les ménages peuvent bénéficier. La dépense « brute » (c'est-à-dire aides au logement non déduites) croît avec le niveau de vie du ménage, mais le **coefficient budgétaire** qui lui correspond décroît. Ainsi, pour les ménages du 1^{er} **quintile de niveau de vie**, le coefficient budgétaire du loyer est supérieur de 3,7 points à la moyenne des ménages locataires. Chez les ménages locataires du quintile le plus aisé, au contraire, il est de presque 2 points plus faible (figure 1).

Excepté pour les ménages les plus aisés (dernier quintile de niveau de vie), les cadres actifs et les couples avec 2 enfants, les montants consacrés à ce poste varient assez peu selon les caractéristiques du ménage. En revanche, le loyer pèse beaucoup plus dans le budget des célibataires, des ménages de plus de 65 ans et des retraités ou autres inactifs. Les caractéristiques du logement sont déterminantes sur le loyer : le poids de ce poste dans le budget des ménages vivant à Paris ou dans des petits logements (moins de 30 m²) est beaucoup plus élevé que la moyenne (figure 2).

La prise en compte des aides aux logements fait baisser la dépense moyenne de loyers et services pour le logement ainsi que son poids budgétaire, mais les effets

redistributifs diffèrent selon le type de ménage. Ainsi, les locataires les plus aisés ont des dépenses brutes 1,7 fois plus élevées que les plus modestes, mais des dépenses « nettes » (après déduction des aides au logement) 2,8 fois plus importantes. Les aides ont un effet redistributif pour les ménages locataires des 1^{er} et 2^e quintiles de niveau de vie. Dans les quintiles suivants, la réduction dont bénéficient les ménages est moindre : le poids des dépenses nettes est alors pour eux beaucoup plus élevé que le poids budgétaire moyen. L'impact des allocations logement s'avère particulièrement important pour les ménages de 3 enfants ou plus et les familles monoparentales, qui voient, avec la prise en compte des allocations logement, la part de leur budget consacrée à ce poste diminuer respectivement de 3 et 4 points par rapport à la moyenne.

L'écart entre les parts consacrées à ce poste pour les ménages locataires d'un logement « social » et les autres est accentué par la prise en compte des allocations logement : de près de 4 points avant déduction des allocations logement, il passe à presque 6 points après prise en compte de ces dernières.

Lorsque l'on raisonne à caractéristiques des ménages (quintile de niveau de vie, âge, CS et type de ménage) égales, le lieu d'habitation et le type de bailleur (social ou non) jouent plus fortement que la surface du logement sur les dépenses brutes de loyer. ■

Définitions

Loyers et services liés au logement : comprennent les loyers des locataires, ainsi qu'une partie des charges afférentes de type ascenseur, concierge, espaces verts, etc. On comptabilise ici aussi certaines charges (eau, chauffage collectif...), que les ménages ne savent pas distinguer de leur loyer seul. Ce poste comprend aussi les services de petit entretien et de réparation du logement, ainsi que l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement (voir *fiches 2.1 et 2.2*). On s'intéresse ici uniquement aux ménages locataires au moment de l'enquête.

Aides au logement : il s'agit de l'allocation de logement et de l'aide personnalisée au logement, versées par les CAF, mais aussi de toute aide éventuelle des conseils généraux, régionaux ou des communes.

Coefficient budgétaire (ou poids ou part), quintile, niveau de vie des ménages : voir *Glossaire*.

Loyers et services liés au logement 2.3

1. Les déterminants de la dépense des ménages en loyers et services liés au logement

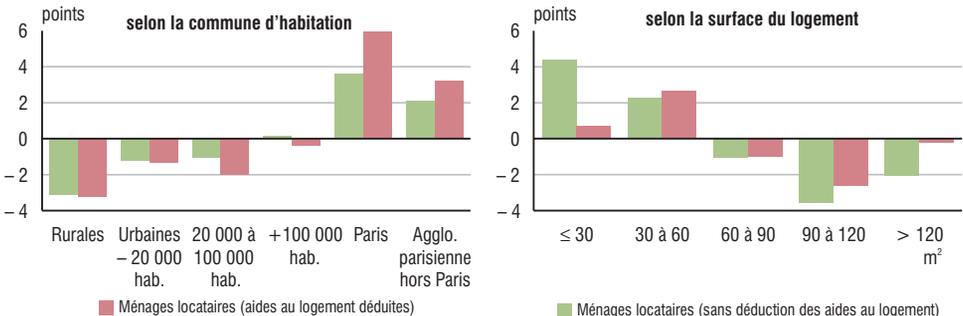
	Ménages locataires (sans déduction des aides au logement)		Ménages locataires (aides au logement déduites)	
	Écart à la moyenne du coefficient budgétaire (points)	Écart à la moyenne du montant par ménage (%)	Écart à la moyenne du coefficient budgétaire (points)	Écart à la moyenne du montant par ménage (%)
Quintile de niveau de vie				
Q1	3,7	- 16	- 3,3	- 39
Q2	0,3	- 8	- 0,2	- 10
Q3	- 0,9	- 1	1,3	9
Q4	- 2,0	14	1,2	31
Q5	- 1,9	48	1,7	73
Âge de la personne de référence				
jusqu'à 24 ans	2,2	- 5	- 0,3	- 15
25 à 34 ans	- 1,2	7	- 0,8	9
35 à 44 ans	- 1,6	3	- 2,0	- 1
45 à 54 ans	- 0,7	4	- 0,6	4
55 à 64 ans	- 1,1	- 6	0,0	- 1
65 à 74 ans	5,8	- 9	7,0	- 1
75 ans et plus	7,7	- 12	7,3	- 10
CS de la personne de référence				
Actifs				
Agriculteurs	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	n. s.	n. s.	n. s.	n. s.
Cadres	- 0,4	61	2,8	86
Professions intermédiaires	- 2,0	12	0,1	23
Employés	0,3	- 2	- 0,7	- 7
Ouvriers	- 1,9	- 7	- 2,7	- 13
Inactifs				
Retraités	4,6	- 13	4,9	- 10
Autres inactifs	5,2	- 15	- 3,0	- 40
Type de ménage				
Homme seul	5,6	- 13	5,8	- 10
Femme seule	7,0	- 12	6,2	- 11
Famille monoparentale	0,1	- 3	- 4,1	- 23
Couple sans enfant	- 1,2	10	1,4	23
Couple avec 1 enfant	- 3,6	10	- 1,7	18
Couple avec 2 enfants	- 4,0	21	- 2,7	25
Couple avec trois enfants ou plus	- 4,6	8	- 7,7	- 17
Type de propriétaire				
HLM ou assimilé, organisme au titre du 1% patronal	- 2,2	- 17	- 3,3	- 23
Autre	1,7	14	2,5	20

Lecture : en 2006, les ménages du premier quintile de niveau de vie ont une part de dépense brute consacrée aux loyers et services liés au logement supérieure de 3,7 points à celle de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2. Écarts à la moyenne du coefficient budgétaire de la dépense en loyers et services liés au logement



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2.4 Chauffage, éclairage et eau

En 2005, les ménages ont consommé pour 38,9 milliards d'euros de chauffage, éclairage et eau, soit 619 euros par habitant et 1 555 euros par ménage. Les dépenses équivalentes pour les loyers étaient de 3 519 euros par ménage locataire.

La part de ce poste dans le budget des ménages a augmenté d'un point entre 1960 (3,9 %) et 2005 (4,8 %) [figure 1]. Elle a progressé jusqu'en 1975 (4,9 %) puis plus fortement entre 1975 et 1985 (7,1 %), en raison des deux chocs pétroliers de 1974 et 1979. À la faveur du contre-choc pétrolier, elle est revenue en 1990 à son niveau de 1975 pour se stabiliser depuis lors. Les dépenses d'électricité représentent un peu moins de la moitié de ce poste en 2005 (45 %), près du double de la part en 1960 (24 %) [figure 2]. Les parts du gaz et des combustibles liquides ont légèrement augmenté, pour atteindre respectivement 20 et 21 % du poste. L'utilisation de plus en plus importante de ces énergies pour le chauffage a eu pour corollaire l'effondrement de la part du bois et du charbon, de 37 % en 1960 à 1 % en 2005. Enfin, la part des dépenses en distribution d'eau a été multipliée par trois, pour atteindre 9 % du poste en 2005.

De 1960 à 2005, globalement, les évolutions des prix de ce poste ne se sont pas distingués de l'inflation d'ensemble. Toutefois sur des sous-périodes, les variations des cours du pétrole ont eu de fortes répercussions sur les prix des produits de chauffage qui en dépendent. Notamment, deux hausses exceptionnelles au moment des chocs pétroliers de 1974 et 1979 ont entraîné celles des prix relatifs du fioul. Le contre-choc pétrolier de 1986 a produit l'effet inverse (figure 3). Sur longue période, la consommation en volume a augmenté plus vite que l'ensemble des autres postes de dépenses (+ 0,7 point par an), son déterminant principal étant la hausse du nombre de ménages.

Dès les années 1960, la consommation de charbon et de bois a décliné, au profit du fioul notamment. Ces combustibles ont également pâti du développement de l'électricité et du gaz pour le chauffage. Entre 1974 et 1985, les deux chocs pétroliers ont entraîné une forte hausse du prix du fioul (10,5 points par an de plus que l'inflation). La consommation de fioul a baissé de 3,9 % par an. Avec des hausses plus modérées de prix, le gaz a bénéficié de ce recul. Pour l'énergie domestique, une hausse de 1 % du prix relatif induit en moyenne une baisse des achats en volume de 0,2 %. Bien que le prix de l'électricité soit resté élevé, son essor a aussi été important jusqu'au milieu des années 1980, favorisé par un coût d'installation plus faible et une évolution des prix plus modérée. Depuis le contre-choc pétrolier de 1986, les prix ont augmenté moins vite que l'inflation (écart de -1,3 point par an). En particulier, les prix relatifs des dépenses de chauffage au gaz naturel ont diminué entre 1986 et 2005 ; cela a permis au gaz naturel de poursuivre son développement et de devenir la première source d'énergie pour le chauffage.

S'agissant de la consommation d'eau par habitant, qui avait nettement augmenté jusqu'en 1980, elle a ralenti depuis lors.

Le lien entre la part du budget des ménages consacrée au chauffage et à l'éclairage et le niveau de vie du pays semble tenu (figure 4). En effet, si la France se situe dans la moyenne européenne pour cette part, la situation est différente pour d'autres pays à niveau de vie des pays comparable : la part du budget consacrée au chauffage et à l'éclairage est plus importante pour l'Allemagne mais nettement plus faible pour le Royaume-Uni. Le climat, la structure des sources d'énergie pour le chauffage et les écarts de taxations sur les produits peuvent expliquer ces différences. ■

Définitions

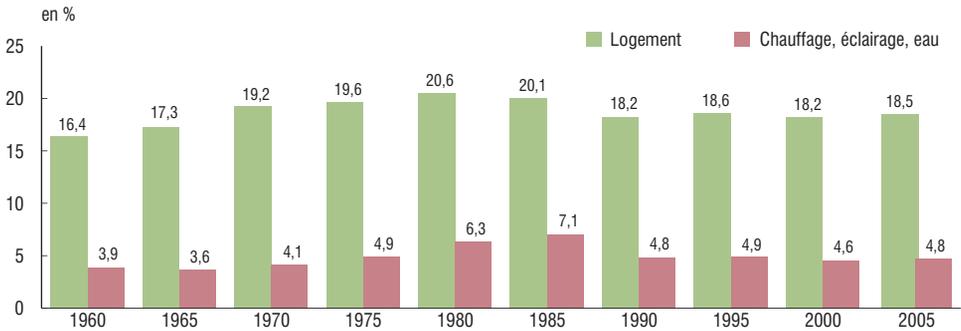
Chauffage, éclairage et eau : comprend l'électricité, le gaz, les combustibles liquides (fioul domestique et gaz pétrolier liquéfié), les combustibles solides (produits sylvicoles et charbon), le chauffage urbain et la distribution d'eau.

Ménage, loyer, part des dépenses, inflation, volume, niveau de vie du pays : voir *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Consommation d'énergie : autant de dépenses en carburants qu'en énergie domestique », *Insee Première* n° 1176, février 2008.

1. Part dans la dépense des ménages en valeur



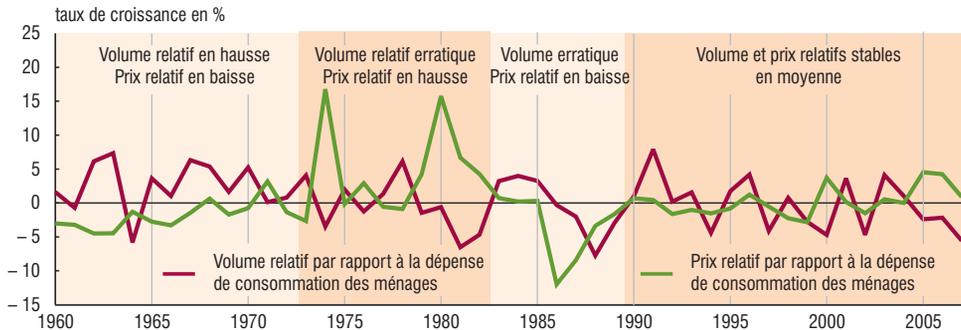
Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

2. Dépense des ménages en chauffage, électricité et eau, structure en valeur

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Distribution d'eau	3,0	5,7	7,4	9,2	3,6
Électricité	24,2	31,8	50,6	45,1	17,5
Gaz	17,7	16,8	17,4	19,8	7,7
Combustibles liquides	15,6	34,9	19,3	21,4	8,3
Combustibles solides hors autoconsommation	37,2	6,5	2,0	1,0	0,4
Eau chaude et vapeur d'eau	2,2	4,4	3,4	3,5	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	38,9

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

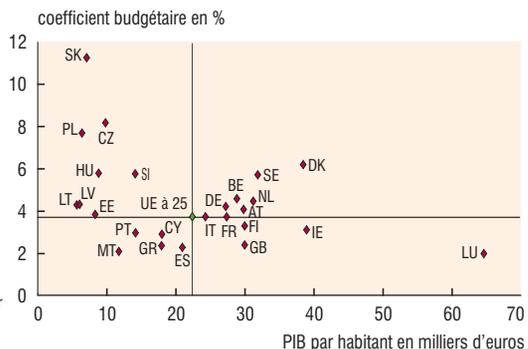
3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en chauffage, éclairage, eau



Lecture : à la fin des années 1980, le prix du chauffage, électricité et eau a augmenté moins vite que l'inflation et le volume a progressé moins rapidement que les autres postes de consommation.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000.

4. Dépense des ménages en chauffage, éclairage à 25 en 2005 dans l'Union européenne



Lecture : en 2005, les ménages slovaques, avec un PIB de 7 100 euros par habitant, ont consacré 11,3 % de leur budget au chauffage et à l'éclairage.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000 et Eurostat.

2.4 Chauffage, éclairage et eau

Les dépenses de chauffage, d'eau et d'éclairage du logement augmentent avec le **niveau de vie** du ménage : les **ménages** les plus riches (dernier **quintile** de niveau de vie *figure 1*) dépensent une fois et demie plus que les ménages les plus modestes (premier quintile de niveau de vie). En revanche, ces dépenses pèsent d'autant plus dans le budget d'un ménage que son niveau de vie est faible : la part budgétaire est supérieure de 1,6 point à la moyenne pour les ménages les plus modestes et inférieure de 1,2 point pour les plus aisés (*figure 2*).

Le lieu de résidence entraîne de fortes disparités. Les Parisiens consacrent à ce poste une part de leur budget inférieure de 3,4 points à la moyenne et un montant de dépenses inférieur de 50 % (*figure 3*). La **part des dépenses** d'un ménage parisien est trois fois moins élevée que celle d'un ménage habitant en zone rurale. En règle générale, la part et le montant des dépenses en eau et énergie pour le logement des habitants de grandes villes sont nettement inférieurs à ceux des ruraux. Vivre en habitation collective réduit la facture énergétique, mais ce constat est également lié au fait qu'en moyenne les logements urbains sont plus petits. Par ailleurs, les modes de chauffage sont très différents : 43 % des ménages parisiens utilisent le gaz de ville et 31 % l'électricité alors qu'en milieu rural, 36 % des ménages se chauffent grâce aux combustibles liquides (fioul, mazout, pétrole), 29 % en utilisant l'électricité et près de 20 % les combustibles solides.

Les caractéristiques du logement déterminent, bien évidemment, le montant et la part des dépenses consacrés à ce poste. Le montant des dépenses augmente avec la taille du logement et il est à peu près proportionnel à la surface. Il est ainsi deux à trois fois plus élevé pour un logement de plus de 120 m² que pour un logement de moins de 60 m². De plus, quand le logement est une maison individuelle, la part et le montant des dépenses sont plus importants. Ce montant est supérieur de plus de 30 % à la moyenne quand le logement est une maison et inférieur d'environ 40 % quand il s'agit d'un appartement. Trois facteurs peuvent expliquer une telle différence. D'une part, l'utilisation d'un chauffage collectif engendre de réelles économies ; d'autre part, la surface est en moyenne plus petite pour les appartements ; enfin, pour les ménages occupant un appartement, une partie des consommations d'eau, d'électricité de gaz ou de chauffage peut être comprise dans les charges collectives et ne peut être isolée dans la source statistique utilisée ici (*voir fiche 2.3*).

Sur la période 1979-2006, la part des dépenses de chauffage, éclairage et eau reste d'autant plus forte que le niveau de vie des ménages est faible. Au cours de cette période, l'écart en termes de part de dépense entre ménages pauvres et ménages riches apparaît à peu près stable, compte tenu de la précision des sources statistiques sur ce poste de dépenses. ■

Définitions

Chauffage, éclairage et eau : contrairement à la comptabilité nationale qui identifie précisément les dépenses relatives à ce poste, les déclarations des ménages dans l'enquête Budget de famille ne permettent pas toujours d'isoler ces dépenses, parfois comptabilisées dans les charges collectives (*voir fiche 2.3*). On ne retient donc ici que les dépenses issues de factures individuelles.

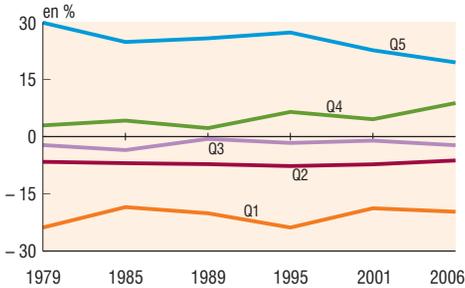
Niveau de vie du ménage, ménage, quintile, part des dépenses : voir *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France », *Stratégie & études* n° 11, avril 2008 Ademe.

Chauffage, éclairage et eau 2.4

1. Écart à la dépense moyenne par quintiles de niveau de vie

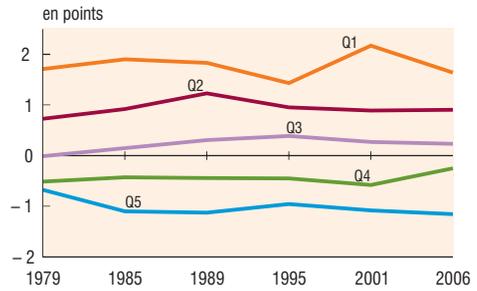


Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie avaient un montant de dépenses en eau et énergie pour le logement inférieur de 23,8 % à la dépense moyenne de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

2. Écart au coefficient budgétaire moyen par quintiles de niveau de vie



Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie avaient une part des dépenses de consommation totale consacrée à l'eau et l'énergie pour le logement supérieure de 1,7 point à celle de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

3. Les déterminants de la dépense en eau et énergie pour le logement

	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)			
		Ensemble du poste dont :	Eau	Électricité et gaz	Combustibles liquides
Quintile de niveau de vie					
Q1	1,6	-19,7	-17,4	-21,9	-11,7
Q2	0,9	-6,3	-7,5	-7,3	-7,3
Q3	0,2	-2,3	-0,5	-1,7	-4,5
Q4	-0,3	8,8	9,6	10,2	4,3
Q5	-1,2	19,5	15,8	20,7	19,3
Âge de la personne de référence					
Moins de 25 ans	-2,7	-56,4	-61,8	-47,1	-85,4
De 25 à 34 ans	-1,7	-23,0	-26,6	-15,5	-45,9
De 35 à 44 ans	-0,8	2,3	13,1	4,8	-18,2
De 45 à 54 ans	-0,5	9,0	19,7	7,9	-1,0
De 55 à 64 ans	0,2	7,8	11,6	5,2	13,0
65 ans ou plus	3,2	7,6	-7,7	2,8	43,0
Type de ménage					
Personne seule	0,8	-30,6	-45,0	-28,1	-26,0
Famille monoparentale	-0,5	-19,7	-14,0	-12,5	-46,2
Couple sans enfant	0,5	10,5	3,3	9,3	21,1
Couple avec 1 enfant	-0,4	18,5	26,3	14,3	25,5
Couple avec 2 enfants	-0,9	22,8	40,8	23,8	1,2
Couple avec 3 enfants et plus	-0,6	29,6	64,5	27,0	3,7
Commune d'habitation					
Commune rurale	1,6	22,2	10,9	1,0	100,7
- de 20 000 habitants	1,3	19,5	28,2	12,7	40,5
20 000 - 100 000 habitants	0,4	-1,0	5,3	3,7	-20,6
+ de 100 000 habitants	-0,7	-13,9	-11,4	-2,5	-55,1
Paris	-3,4	-48,7	-68,7	-32,6	-90,6
Agglomération parisienne hors Paris	-1,9	-20,9	-17,2	-7,6	-70,7
Statut d'occupation du logement					
Propriétaire ou accédant à la propriété	0,9	20,6	22,7	14,0	42,4
Locataire	-1,8	-35,9	-39,5	-24,4	-73,9
Type de logement					
Maison	1,5	31,9	40,2	22,1	58,9
Appartement	-2,4	-43,3	-54,5	-29,1	-83,9
Surface du logement					
≤ 30 m ²	-0,1	-33,1	-35,9	-30,3	-40,2
30 à 60 m ²	-1,8	-45,5	-55,1	-35,1	-76,7
60 à 90 m ²	-0,3	-12,8	-14,2	-6,2	-34,6
90 à 120 m ²	0,5	22,2	28,7	17,2	27,8
> 120 m ²	0,8	59,7	64,4	40,5	134,8

Lecture : en 2006, les ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie (Q1) ont un coefficient budgétaire supérieur de 1,6 point au coefficient budgétaire moyen pour les dépenses en eau et énergie pour le logement. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé pour ce poste 19,5 % de plus que la moyenne des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2.5 Gros équipement du logement

En 2005, les ménages ont dépensé 19,9 milliards d'euros en gros équipement du logement, soit 317 euros par habitant et 774 euros par ménage. C'est moins que la dépense correspondante pour l'entretien courant de la maison (927 euros par ménage).

Relativement au reste des dépenses, la consommation en valeur en gros équipement du logement est en repli sur la période 1960-2005 (figure 1). Sa part est restée stable jusqu'en 1980, autour de 4 %. Puis elle a baissé, en deux phases : vivement entre 1980 et 1985, date à laquelle elle a atteint 3,1 %, puis plus modérément, pour atteindre 2,4 % en 2005.

En 1960, les dépenses de gros équipement du logement se partageaient quasiment en parts égales entre l'ameublement et les appareils ménagers. En 2005, sur 100 euros dépensés, environ 67 vont aux dépenses de meubles et articles d'ameublement (figure 2).

La stabilité de la part en valeur jusqu'en 1980 recouvre d'abord une hausse des volumes nettement plus forte pour les meubles et les gros appareils ménagers que pour les autres postes de consommation (+ 2,7 points par an). Elle s'explique par la hausse du nombre de logements et une diffusion intensive de leur équipement. Les prix ont en revanche augmenté moins vite que l'inflation (- 3,2 points). Le volume a suivi des phases cycliques (figure 3) en raison de la durée de vie des produits : peu de ménages peuvent acheter un nouveau produit à son apparition, compte tenu de son coût ; puis les progrès technologiques et les rendements d'échelles font baisser les coûts de production, et donc les prix, ce qui permet sa diffusion dans les foyers. Le taux d'équipement des ménages augmente jusqu'à sa saturation, saturation dont le niveau dépend du caractère plus ou moins indispensable du produit : en 2006, le taux d'équipement en réfrigérateur avoisine 100 % quand celui en lave-vaisselle est inférieur à 50 %. Les quantités vendues se

réduisent alors aux seuls achats de renouvellement ou de multi-équipement. De 1980 à 2001, la diffusion des équipements ménagers a été moins intensive. Les volumes ont augmenté moins vite que les autres postes de dépenses (- 1,4 point par an), avec des périodes de baisse importante lors des phases de ralentissement (1983-1984, 1991), voire de récession (1975, 1993). Pendant ces périodes, les ménages restreignent leurs dépenses de confort (meubles de luxe, lave-vaisselle...) et se concentrent sur les produits de première nécessité (lit, réfrigérateur...), notamment lors d'une première installation ou d'un déménagement. Sur l'ensemble de la période, une hausse de 1 % des revenus a pour conséquence une hausse de la consommation en ces biens estimée à 0,9 %.

Depuis 2002, dans un contexte de prix relatifs toujours en baisse, le volume a de nouveau crû plus vite que l'ensemble des dépenses. Le marché des gros appareils ménagers a été dopé par les progrès réalisés en matière d'économie d'énergie ou de réduction du bruit.

En 2007, la dispersion des prix des appareils ménagers, gros et petits, est assez faible dans l'Union européenne à 27 (figure 4). Cela illustre la convergence des prix des biens échangeables, compte tenu de leur caractère transportable. En France, les prix se situent 2 % au-dessus de la moyenne européenne. Les pays scandinaves (Danemark, Suède, Finlande), qui ont notamment des taux de TVA élevés, et les pays insulaires (Chypre, Malte) sont les plus chers pour ces produits. Les prix sont plus faibles au Royaume-Uni et en Allemagne, 6 % en dessous de la moyenne. Cela s'expliquerait par un système productif mieux implanté dans ces deux pays, qui permet des coûts de transport moindres, et par des taux de TVA légèrement plus faibles. ■

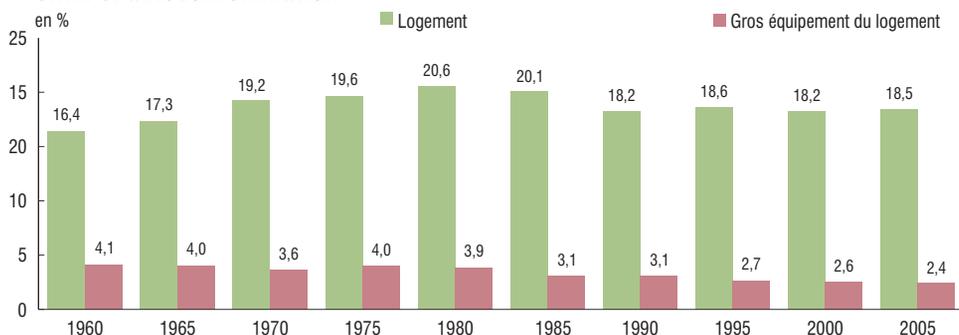
Définitions

Gros équipement du logement : comprend les meubles et articles d'ameublement et les gros appareils ménagers, électriques ou non.

Ménage, volume, inflation, Union européenne, TVA : voir *Glossaire*.

Gros équipement du logement 2.5

1. Part dans la dépense de consommation des ménages en valeur hors loyers imputés, Sifim et autoconsommation



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

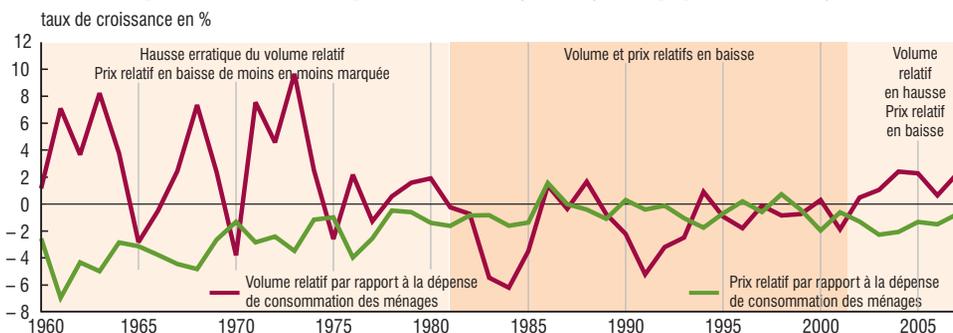
2. Dépense de consommation des ménages, structure en valeur

en %

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Meubles et articles d'ameublement	48,5	63,6	68,2	67,1	13,4
Gros appareils ménagers électriques ou non	51,5	36,4	31,8	32,9	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	19,9

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en gros équipement du logement



Lecture : de 2002 à 2007, le prix du gros équipement du logement a augmenté moins vite que l'inflation tandis que le volume a progressé plus rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

4. Indices de niveau de prix en 2007 dans l'Union européenne pour les appareils ménagers

	Prix appareils ménagers	Prix du PIB		Prix appareils ménagers	Prix du PIB
Malte	132	69	République tchèque	98	61
Danemark	127	137	Autriche	97	103
Suède	120	116	Pologne	97	61
Finlande	114	117	Portugal	96	83
Chypre	113	86	Lettonie	96	61
Italie	108	103	Irlande	95	118
France	102	108	Royaume-Uni	94	116
Grèce	102	84	Allemagne	94	105
Belgique	101	106	Roumanie	93	56
Espagne	101	88	Lituanie	93	56
UE à 27	100	100	Pays-Bas	92	105
Slovénie	100	76	Estonie	92	65
Luxembourg	99	110	Hongrie	84	64
Slovaquie	99	60	Bulgarie	78	40

Lecture : en 2007 à Malte, le prix des appareils ménagers est 32 % plus cher que pour la moyenne de l'Union européenne.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2000 et Eurostat.

2.5 Gros équipement du logement

Plus le **niveau de vie** du **ménage** est élevé, plus la part et le montant des dépenses qu'il consacre au **gros équipement du logement** sont importants. Les ménages appartenant au dernier **quintile** de niveau de vie ont une part une fois et demie plus élevée que ceux du premier quintile et un montant de dépense environ quatre fois supérieur. Conjointement, le taux d'équipement en gros appareils électroménagers augmente avec le niveau de vie (*figure 1*).

L'importance des dépenses destinées à ce poste de consommation est également fortement liée aux caractéristiques de l'habitation et au statut d'occupation (locataire ou propriétaire).

Plus le logement est grand, plus la dépense est grande : + 70 % par rapport à la dépense moyenne si la surface est supérieure à 120 m² contre - 45 % pour les ménages dont la surface du logement est inférieure à 30 m². Toutefois, cet écart lié à la superficie concerne surtout les dépenses de meubles. Les dépenses en gros électroménager y sont beaucoup moins sensibles : on achète en général un seul réfrigérateur, une seule machine à laver, quelle que soit la taille du logement. Les dimensions et la puissance de ces appareils peut différer, mais leur impact sur le prix reste limité. De même, les ménages habitant une maison dépensent 12 % de plus que la moyenne alors que ceux résidant en appartement dépensent 13 % de moins. En effet, la surface moyenne des maisons est d'environ 110 m² contre moins de 70 m² pour celle des appartements. La part de ce poste dans les dépenses est plus élevée chez les ménages propriétaires de leur logement (+ 0,4 point par rapport à la moyenne) que chez les locataires (- 0,6 point par rapport à la moyenne).

Les autres caractéristiques des ménages sont moins déterminantes. Néanmoins, bien que moins équipés que la moyenne en gros appareils électroménagers par exemple, les ménages dont la **personne de référence** a plus de 65 ans achètent moins de gros équipement du logement que les autres (- 46 % par rapport au montant moyen de dépenses).

Au cours de la période 1979-2006, la **part des dépenses** d'un ménage en gros équipement du logement s'élève avec son niveau de vie. Les disparités se sont néanmoins légèrement estompées : en 1979, la part des dépenses des ménages appartenant au premier quintile était inférieure de 2,2 points à celle des ménages les plus aisés (dernier quintile). En 2006, l'écart n'est plus que de 1,3 point (*figure 2*).

Les ménages achètent les biens durables destinés à équiper le logement principalement dans les commerces spécialisés. Près de 80 % des dépenses dans ce domaine sont réalisés dans les grandes surfaces spécialisées (GSS) ou dans le petit commerce spécialisé (respectivement 45 % et 32 %) [*figure 3*]. Les grandes surfaces alimentaires (GSA) ne représentent qu'à peine 10 % des dépenses. Néanmoins, on distingue quelques différences de comportement d'achat selon les catégories de produits. Seulement 7 % des dépenses en meubles et accessoires du mobilier sont réalisées dans ces GSA, alors que cette part s'élève à près de 20 % pour le gros électroménager. À l'inverse, le gros électroménager est moins souvent acheté que les meubles dans les petits commerces spécialisés où la part des dépenses s'élève seulement à 26 % (contre 33 % pour les meubles). Les autres formes de vente sont peu utilisées par les ménages. ■

Définitions

Gros équipement du logement : voir page précédente.

Niveau de vie des ménages, ménage, quintile, personne de référence, part des dépenses : voir *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Bellamy V., Léveillé L., « Consommation des ménages - Quels lieux d'achat pour quels produits ? », *Insee Première* n° 1165, novembre 2007.

Gros équipement du logement 2.5

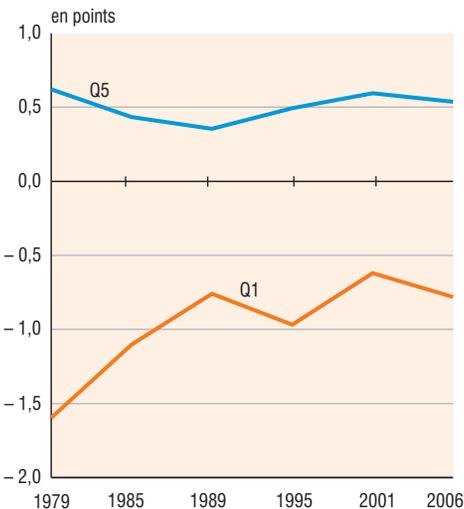
1. Déterminants de la dépense en gros équipement du logement et taux d'équipement en appareils électroménagers

	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)	Taux d'équipement en appareils électroménagers			
			Congélateur indépendant	Lave-linge	Sèche-linge indépendant	Lave-vaisselle
Quintiles de niveau de vie						
Q1	-0,8	-51,8	47,8	83,3	17,2	22,8
Q2	-0,5	-30,2	54,7	90,5	27,2	36,7
Q3	-0,1	-10,0	56,8	92,8	29,2	43,3
Q4	0,2	20,1	56,9	94,1	34,1	54,3
Q5	0,5	72,0	53,3	94,6	36,4	68,1
Âge de la personne de référence						
Moins de 30 ans	0,2	-3,7	24,1	73,8	16,5	16,7
De 30 à 54 ans	0,2	24,1	55,7	93,3	39,5	51,9
De 55 à 64 ans	0,2	9,0	63,7	93,7	30,8	53,9
65 ans et plus	-0,8	-46,8	55,4	91,4	13,0	37,8
Surface du logement						
≤ 30 m ²	-0,6	-45,1	35,4	69,3	15,0	19,2
30 à 60 m ²	-0,2	-28,9	23,7	82,2	9,4	14,3
60 à 90 m ²	-0,3	-18,3	51,0	94,0	23,3	38,9
90 à 120 m ²	0,1	15,0	70,0	96,4	40,1	61,8
> 120 m ²	0,6	70,3	77,6	97,3	51,6	79,2
Moyenne	///	///	53,9	91,1	28,8	45,1
Type de logement						
Maison	0,2	11,9	-	-	-	-
Appartement	-0,2	-12,5	-	-	-	-
Statut d'occupation du logement						
Propriétaire ou accédant à la propriété	0,4	20,4	-	-	-	-
Locataire	-0,6	-26,4	-	-	-	-

Lecture : en 2006, les ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie (Q1) ont un coefficient budgétaire inférieur de 0,8 point au coefficient budgétaire moyen pour le gros équipement du logement. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé 72,0 % de plus que la moyenne des ménages en gros équipement du logement.
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

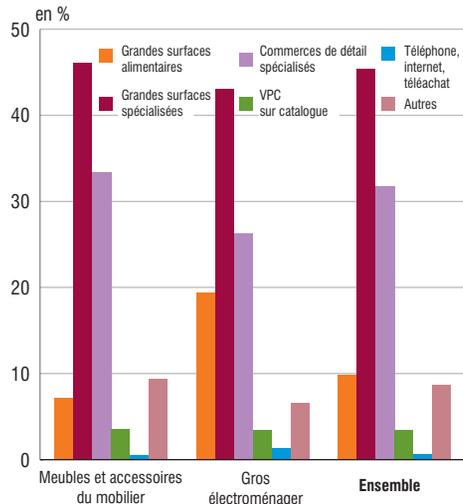
2. Écart au coefficient budgétaire moyen par quintiles de niveau de vie



Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie avaient une part des dépenses de consommation totale consacrée au gros équipement inférieure de 1,6 point à celle de l'ensemble des ménages.
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

3. Part des dépenses des ménages selon le lieu d'achat



Lecture : les ménages réalisent 46 % de leurs dépenses de meubles dans les grandes surfaces spécialisées, 33 % dans des commerces de détail spécialisés et 0,5 % par téléphone, internet ou téléachat.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2.6 Produits du bricolage

En 2005, les ménages ont acheté pour 6,8 milliards d'euros de produits du bricolage, soit 109 euros par habitant. À titre de comparaison, la dépense en biens pour les loisirs est de 538 euros par habitant et par an (figure 1).

Relativement aux autres postes de dépenses, la consommation en valeur des produits du bricolage a décliné depuis 1960 (figure 2). La part a augmenté dans un premier temps, de 1,0 % à 1,2 % du budget des ménages en 1975, puis elle a baissé de 1975 à 1995 pour se stabiliser autour de 0,8 % du budget en fin de période.

Au sein de ce poste, la part des outillages et autres matériels pour la maison et le jardin représente 64 % en 2005, en légère progression par rapport aux matériaux pour le bricolage.

Sur l'ensemble de la période 1960-2005, les prix des produits de bricolage ne se sont pas distingués de l'inflation en moyenne (figure 3). Les volumes ont quant à eux été légèrement moins dynamiques que l'ensemble des autres postes (- 0,2 point en moyenne par an).

Jusqu'en 1970, la hausse des prix était peu différente de l'inflation d'ensemble. Dans le même temps, le volume a fortement augmenté, de 2,6 points de plus en moyenne, par rapport aux autres postes de consommation, générant une hausse de la part en valeur des produits du bricolage. Cette progression coïncide avec la hausse du nombre de propriétaires et leur volonté d'améliorer le confort domestique. Les secteurs commerciaux concernés ont aussi favorisé la « démocratisation » du bricolage et du jardinage en permettant au consommateur d'aménager sa maison ou son jardin par ses propres moyens. Les industriels ont fortement innové pour que les produits soient plus faciles d'utilisation (peintures, colles...), et que les outils ne soient plus réservés aux seuls professionnels. Depuis les années 1960, les circuits de distribution des produits du bricolage se sont

en outre considérablement transformés, les petits commerces, et notamment les quincailleries, ont vu leur part de marché se réduire fortement au profit des grandes surfaces, principalement celles spécialisées en produits de bricolage ou en aménagement de la maison et du jardin.

De 1970 à 1983, les prix relatifs sont restés quasi stables en moyenne mais les volumes relatifs ont globalement reculé (- 1,2 point), avec des évolutions erratiques fortes. En valeur, la part de la dépense en produits du bricolage est en conséquence en légère baisse.

Entre 1984 et 2000, les prix relatifs ont augmenté (+ 0,2 point par an) tandis que les volumes relatifs ont baissé plus fortement (- 1,4 point). Sur longue période, l'effet d'une hausse des prix de 1 % entraîne une baisse des volumes, toutes choses égales par ailleurs, de 0,5 %.

Depuis 2001, la consommation en produits du bricolage augmente plus fortement en volume que les autres postes (+ 0,5 point). La réduction du temps de travail a pu favoriser ce dynamisme, plus de temps étant consacré à des activités pouvant s'apparenter à un loisir domestique. La démocratisation des biens s'est poursuivie, certaines enseignes spécialisées ont même développé des cours de bricolage, engendrant en retour des achats de biens.

D'après les enquêtes « Emploi du temps » réalisées dans les pays européens au début des années 2000, la France est un des pays de l'Union européenne où le temps passé au bricolage et au jardinage est le plus élevé (figure 4). Les hommes de 20 à 74 ans consacraient 50 minutes par jour au bricolage et au jardinage contre 41 minutes en Belgique, 29 au Royaume-Uni et 28 en Allemagne. Concernant les femmes, l'écart est beaucoup plus faible entre ces pays (de 9 minutes en Allemagne à 13 minutes en France). ■

Définitions

Produits du bricolage : comprennent d'une part les outillages et autres matériels pour la maison et le jardin, d'autre part les matériaux pour le bricolage. Ils ne comprennent pas les achats de gros matériel qui peut être utilisé pour agrandir le logement ou réaliser des travaux transformant le logement en profondeur. Ce matériel est considéré comme de l'investissement des ménages et non de la consommation.

Ménage, inflation, volume, part de la dépense, Union européenne : voir *Glossaire*.

1. Dépense des ménages en produits de bricolage, structure en valeur

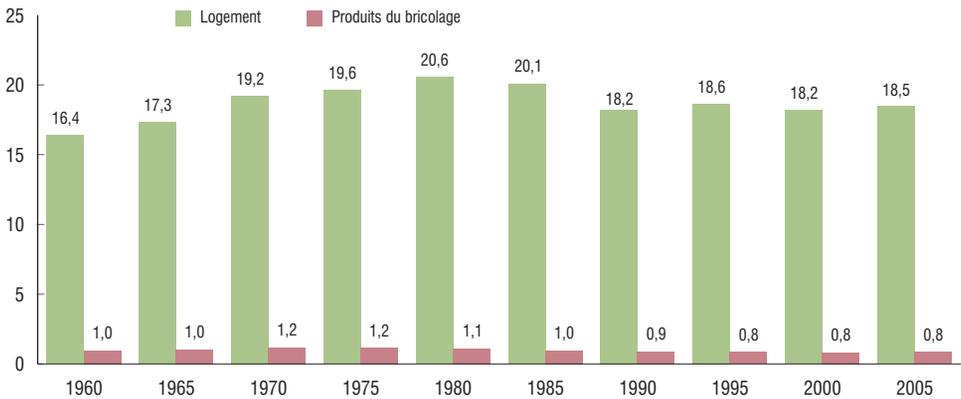
en %

	1960	1975	1990	2005	Valeurs 2005 (Mds €)
Outillage et autres matériels pour la maison et le jardin	57,9	64,2	64,3	63,5	4,3
Matériaux pour le bricolage	42,1	35,8	35,7	36,5	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	6,8

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

2. Part dans la dépense des ménages en valeur

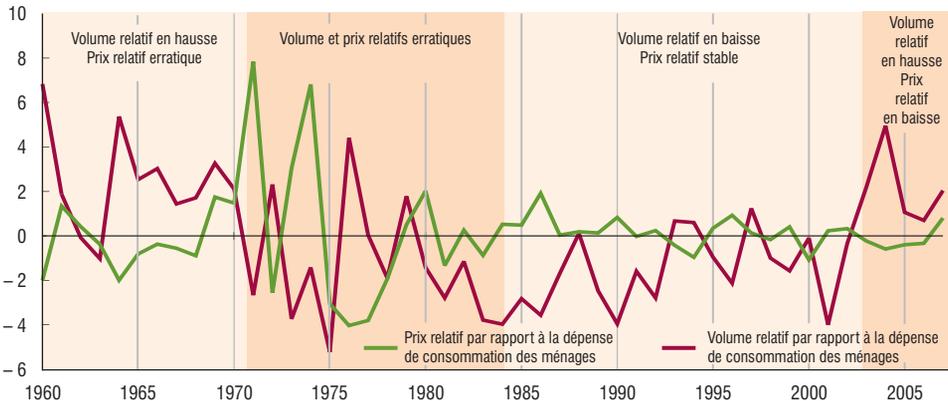
en %



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

3. Volume et prix relatifs de la dépense des ménages en produits du bricolage

taux de croissance en %



Lecture : de 2003 à 2006, le prix des produits du bricolage a augmenté moins vite que l'inflation tandis que le volume a progressé plus rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

4. Temps moyen quotidien consacré au bricolage et au jardinage

Pays	Temps moyen quotidien (minute)	
	Hommes	Femmes
Slovénie	56	27
Hongrie	48	21
France	50	13
Estonie	45	17
Belgique	41	11
Suède	31	14
Royaume-Uni	29	11
Finlande	27	12
Allemagne	28	9

Lecture : au début des années 2000 en France, les hommes ont consacré en moyenne 50 minutes par jour au bricolage et jardinage et les femmes 13 minutes.

Source : Eurostat, enquêtes emploi du temps réalisées par les instituts nationaux de statistiques européens.

2.6 Produits du bricolage

Les dépenses des **ménages** en **produits du bricolage** dépendent beaucoup des caractéristiques du logement et du statut des occupants. La part et le montant des dépenses pour ces produits croissent avec la surface du logement de façon à peu près proportionnelle : les ménages occupant des logements de plus de 120 m² ont ainsi une part de dépenses trois à quatre fois plus élevée que les ménages dont le logement est inférieur à 30 m², et un montant plus de deux fois supérieur à la moyenne (*figure 1*).

Le type d'habitat influe également sur la **part des dépenses** réalisées. Les ménages résidant en maison individuelle dépensent proportionnellement à leur consommation totale plus que les autres : 1 point de part de dépenses de plus que les ménages occupant un appartement, et un montant supérieur de 42 % à la moyenne. Les propriétaires de leur logement ont une part de dépenses trois fois plus forte que les locataires et un montant quatre fois supérieur. Cet écart s'observe sur tous les types de produits : matériaux, consommables ou outillage. Les propriétaires sont naturellement plus enclins à engager des dépenses d'entretien ou de décoration pour un logement qu'ils considèrent comme un investissement, que des locataires par ailleurs moins libres de modifier leur habitat. En définitive, un ménage locataire d'un appartement de moins de 30 m² a en moyenne un niveau de dépense 15 fois plus faible qu'un ménage propriétaire d'une maison de plus de 120 m².

Les ménages ruraux ont une part de dépenses plus élevée que la moyenne (+ 0,6 point), à l'inverse des ménages urbains, en particulier des parisiens (- 0,7 point). Les ménages jeunes « bricolent » bien moins que leurs aînés : la part des dépenses des ménages dont

la **personne de référence** a moins de 30 ans est inférieure de 0,8 point à celle des ménages dont la personne de référence a entre 55 et 64 ans et le montant est inférieur de 49 % à la moyenne. Enfin, les ménages de petite taille, c'est-à-dire les couples sans enfant ou avec un seul enfant, consacrent une part de leur budget plus importante que la moyenne pour les produits du bricolage (+ 0,3 point), à l'inverse des célibataires (- 0,5 point) ou des familles plus nombreuses.

Sur la période 1979-2006, la part budgétaire destinée aux produits du bricolage croît toujours avec le **niveau de vie**, les disparités s'accroissant (*figure 2*). En 1979, l'écart entre les ménages les plus modestes et les plus aisés était seulement d'un peu plus de 0,2 point. En 2006, il se creuse sensiblement : les ménages du 1^{er} **quintile** de niveau de vie ont une part de dépenses inférieure de 0,5 point à celle des ménages du dernier quintile.

Les ménages choisissent plutôt les grandes surfaces spécialisées (GSS) pour acheter les produits du bricolage : 54 % des dépenses y sont réalisées (*figure 3*). Les grandes surfaces alimentaires (GSA) et les commerces de détail spécialisés sont les deux autres formes de vente les plus utilisées ; elles représentent 16 % et 19 % des dépenses. Les matériaux de construction, menuiserie et plomberie, de décoration et les consommables sont pour les deux tiers achetés dans les GSS puis dans le commerce de détail spécialisé (autour de 20 % des dépenses). En revanche, même si les ménages préfèrent encore nettement les GSS, ils choisissent davantage les GSA quand il s'agit d'acheter de l'outillage : 14 % des dépenses de gros outillage et 30 % des dépenses de petit outillage et accessoires. ■

Définitions

Produits du bricolage : voir page précédente.

Ménage, part des dépenses, personne de référence, niveau de vie des ménages, quintile : voir *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Zarca B., « Économie, distraction, sociabilité. Les raisons du bricolage à la maison », *Consommation et modes de vie* n° 38, avril 1989, Crédoc.

1. Les déterminants de la dépense en produits du bricolage

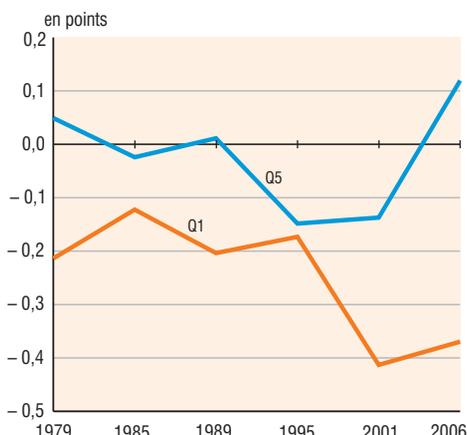
	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)
Quintile de niveau de vie		
Q1	-0,4	-55,9
Q2	-0,2	-34,4
Q3	0,0	-4,1
Q4	0,2	32,4
Q5	0,1	62,1
Âge de la personne de référence		
Moins de 30 ans	-0,5	-49,2
De 30 à 54 ans	0,0	17,2
De 55 à 64 ans	0,3	31,8
65 ans et plus	0,0	-31,9
Commune d'habitation		
Commune rurale	0,6	44,8
- de 20 000 habitants	0,1	10,0
20 000 - 100 000 habitants	0,0	-10,8
+ de 100 000 habitants	-0,2	-18,3
Paris	-0,7	-52,0
Agglomération parisienne hors Paris	-0,5	-30,2
Type de ménage		
Personne seule	-0,5	-62,3
Famille monoparentale	-0,6	-53,1
Couple sans enfant	0,3	26,4
Couple avec 1 enfant	0,3	55,5
Couple avec 2 enfants	0,0	41,4
Couple avec 3 enfants et plus	0,0	49,0
Statut d'occupation du logement		
Propriétaire ou accédant à la propriété	0,4	42,2
Locataire	-0,8	-64,6
Surface du logement		
≤ 30 m ²	-0,7	-71,5
30-60 m ²	-0,6	-59,7
60-90 m ²	-0,3	-30,4
90-120 m ²	0,3	35,5
> 120 m ²	0,6	111,7
Type de logement		
Maison	0,4	41,9
Appartement	-0,7	-57,3

Lecture : en 2006, les ménages du premier quintile de niveau de vie (Q1) ont un coefficient budgétaire inférieur de 0,4 point au coefficient budgétaire moyen pour les produits du bricolage. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé 62,1 % de plus que la moyenne des ménages en produits du bricolage.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2. Écart au coefficient budgétaire moyen par quintile de niveau de vie

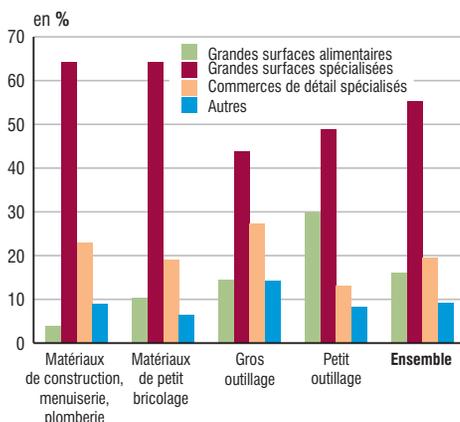


Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie ont une part des dépenses de consommation totale consacrée aux produits du bricolage inférieure de 0,21 point à celle de l'ensemble des ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

3. Part des dépenses des ménages selon le lieu d'achat



Lecture : les ménages réalisent 64 % de leurs dépenses en matériaux de construction, menuiserie, plomberie dans des grandes surfaces spécialisées, 23 % dans des commerces de détail spécialisés, 4 % dans des grandes surfaces alimentaires et 9 % dans d'autres types de commerce.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2.7 Produits pour l'entretien courant de la maison

En 2005, les ménages ont dépensé 23,8 milliards d'euros en produits pour l'entretien courant de la maison, soit 378 euros par habitant et 927 euros par ménage. C'est plus que leur dépense en produits pour le bricolage (109 euros par habitant, 270 euros par ménage).

Relativement au reste des dépenses, la consommation en valeur des produits pour l'entretien courant de la maison a globalement baissé entre 1960 et 2005 (-1,1 point), surtout depuis 1975 (-1,0 point), [figure 1]. Elle contribue d'autant à la diminution du poste « logement » (-0,9 point entre 1975 et 2005).

Au sein du poste, la part des articles de ménage non durables (essentiellement les produits du nettoyage) est majoritaire en 2005 : 54 %, soit 10 points de plus qu'en 1960 (figure 2). La verrerie, la vaisselle et les ustensiles de ménage représentent environ le quart du poste, en 2005 comme en 1960. Depuis 1960, la part des articles de ménage en textile (draps, torchons...) a en revanche nettement diminué, passant de 24 % à 11 % en 2005.

Par rapport à l'inflation d'ensemble, les prix des produits pour l'entretien courant de la maison ont augmenté nettement moins vite sur la période 1960-2005 (-0,8 point en moyenne par an, figure 3).

Dans les années 1960, les prix des produits pour l'entretien courant de la maison ont augmenté de près de 2 points par an de moins que l'inflation d'ensemble. La croissance en volume a été en revanche plus dynamique que celle des dépenses totales de consommation (+1,4 point par an). Estimé sur plus longue période, le lien entre volume et prix est en effet important : une baisse des prix de 1 % a pour conséquence une hausse des volumes, estimée à +0,7 %. Les fortes

hausse des revenus sur cette période ont également pu jouer : l'effet d'une hausse de 1 % du revenu serait de +0,6 % sur la consommation dans ce poste.

Dans les années 1970, des hausses et baisses assez fortes du prix et du volume relatifs ont alterné. Globalement, sur la période 1970-1980, l'effet-prix négatif (-1,9 point par an), l'a emporté sur l'effet-volume (+0,9 point) et la part de la dépense de ce poste a baissé.

Depuis 1980, le volume relatif est orienté à la baisse (-0,7 point par an) tandis que l'évolution des prix se distingue peu de l'inflation. La part des produits pour l'entretien courant de la maison continue donc son recul par rapport au reste des dépenses de consommation. Ainsi, les ventes de tapis et autres revêtements de sol, et les articles de ménage en textile, reculent depuis 1980. Les ventes de vaisselle et ustensiles de cuisine augmentent moins vite que le nombre de ménages. Les motifs de ventes ont évolué : dans les cadeaux de mariage par exemple, les voyages se sont progressivement substitués à la vaisselle. Seuls les volumes d'appareils électriques pour la cuisine restent nettement plus dynamiques (+4,7 % par an) que la consommation d'ensemble (+2,0 % par an).

Les Françaises consacrent une partie importante de leur temps libre aux travaux ménagers (vaisselle, nettoyage, rangement, lessive, repassage...). D'après les enquêtes « Emploi du temps » réalisées dans les pays européens, au début des années 2000, le temps que les Françaises y consacrent est de près de 2 heures, contre 30 minutes pour les Français (figure 4). Le temps consacré par les femmes est légèrement inférieur en Allemagne (moins de 1 h 45) et au Royaume-Uni (1 h 35). ■

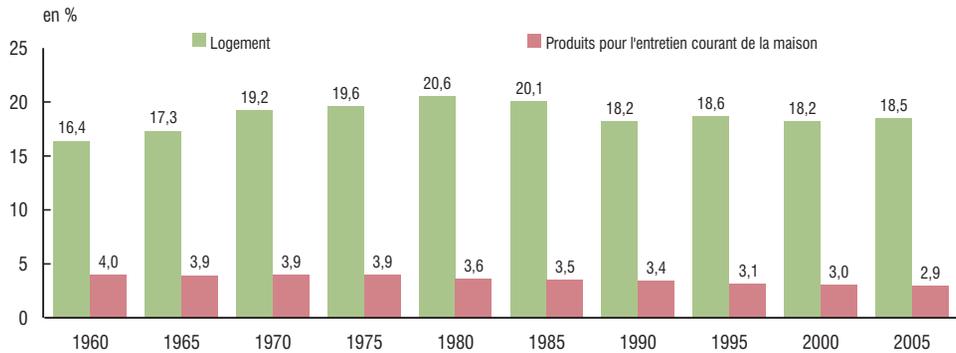
Définitions

Produits pour l'entretien courant de la maison : comprennent d'une part les tapis et autres revêtements pour le sol et les articles de ménage en textile (draps, torchons, couettes...) ; et d'autre part, les petits matériels électriques pour la cuisine, la verrerie, la vaisselle et les ustensiles de cuisine. Sont enfin intégrés les produits et ustensiles de ménage (balais...).

Ménage, inflation, volume, part de la dépense : voir *Glossaire*.

Produits pour l'entretien courant de la maison 2.7

1. Part dans la dépense des ménages en valeur



Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

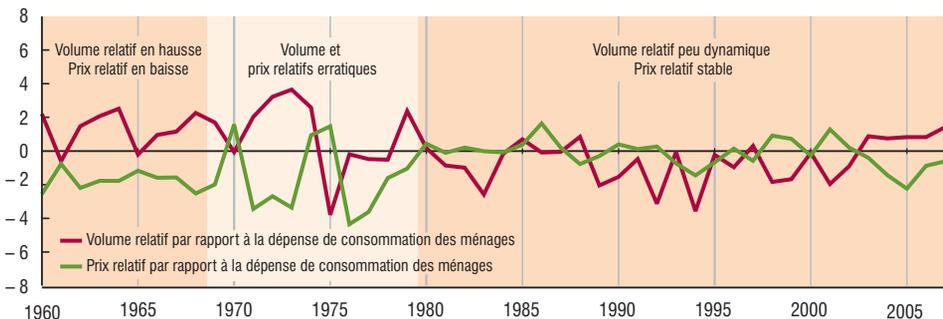
2. Structure de la dépense des ménages en produits pour l'entretien courant de la maison

	1960	1975	1990	2005	en % Valeurs 2005 (Mds €)
Tapis et autres revêtements de sol	2,3	4,2	3,5	1,9	0,5
Articles de ménage en textile (couettes...)	23,6	16,5	12,9	11,4	2,7
Petits appareils électriques (fers à repasser...)	3,2	5,0	4,5	6,3	1,5
Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	27,2	27,9	25,2	26,0	6,2
Articles de ménage non durables (produits de nettoyage...)	43,7	46,5	53,9	54,4	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	23,8

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

3. Volume et prix relatifs de la dépense de consommation des ménages pour les produits de l'entretien courant de la maison

taux de croissance en %



Lecture : de 2003 à 2007, le prix des produits de l'entretien courant de la maison a augmenté moins vite que l'inflation tandis que le volume a progressé plus rapidement que les autres postes de consommation.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000.

4. Temps moyen quotidien consacré aux travaux ménagers

Pays	Temps moyen quotidien (minutes)	
	Hommes	Femmes
Estonie	45	115
Slovénie	37	116
Belgique	34	116
France	30	118
Hongrie	33	110
Allemagne	36	103
Finlande	40	93
Royaume-Uni	33	95
Suède	34	74

Lecture : au début des années 2000 en France, les hommes ont consacré en moyenne 30 minutes par jour aux travaux ménagers et les femmes 118 minutes.

Source : Eurostat, enquêtes emploi du temps.

2.7 Produits pour l'entretien courant de la maison

L'importance des dépenses en **produits pour l'entretien courant de la maison** est étroitement liée aux caractéristiques du logement (essentiellement la surface et le type de logement) mais aussi au statut d'occupation du **ménage**. Les dépenses dans ce poste sont un peu moins que proportionnelles à la surface du logement : les ménages disposant d'un logement de plus de 120 m² dépensent en montant, presque trois fois plus que ceux occupant un logement de moins de 30 m².

Les ménages résidant en maison individuelle dépensent 13 % de plus que la moyenne contre - 17 % pour ceux occupant un appartement (*figure 1*). Les ménages propriétaires de leur logement déboursent plus que les locataires : le montant des dépenses d'entretien des propriétaires est dans ce domaine supérieur de 15 % à la moyenne alors qu'il est inférieur de 21 % pour les locataires.

Les dépenses consacrées à ce poste pèsent plus dans le budget des ménages les plus âgés. En moyenne, lorsque la **personne de référence** a au moins 55 ans, le ménage dépense une part de son budget une fois et demi plus élevée qu'un jeune ménage (moins de 30 ans pour la personne de référence). Les Parisiens ont une part et un niveau de dépenses beaucoup plus faible que les ruraux : elle est inférieure de 0,8 point à celle de ces derniers, et le montant est inférieur de 12 % à la moyenne. Le grand nombre de petits logements en habitat collectif à Paris explique largement cet écart. Enfin, le montant des dépenses s'élève avec le **niveau de vie des ménages**, mais la part budgétaire consacrée à ce poste varie peu en fonction de ce critère.

L'évolution, selon le niveau de vie, de la **part des dépenses** des ménages en produits pour l'entretien courant du logement indique une diminution des disparités (d'ailleurs faibles) entre 1979 et 2006 (*figure 2*). En 1979, plus le niveau de vie du ménage était faible, plus la part des dépenses était élevée. L'écart entre quintiles extrêmes était alors de 0,6 point. En 2006, les disparités liées au niveau de vie se sont atténuées. Le **coefficient budgétaire** est plus homogène pour l'ensemble des ménages et l'écart par rapport à la moyenne reste très faible pour tous les **quintiles** de niveau de vie.

Les produits pour l'entretien courant du logement sont majoritairement achetés dans les grandes surfaces alimentaires [GSA] (56 % du total de ces dépenses - *figure 3*). Les ménages choisissent ensuite les magasins spécialisés (29 % des dépenses), notamment les grandes surfaces (18 %). Les autres formes de vente sont marginales (15 %).

Les comportements d'achat varient selon les catégories de produits. Les produits d'entretien et autres produits ménagers qui constituent l'essentiel de la dépense des ménages sont presque toujours achetés dans les GSA (86 % des dépenses). Si le petit électroménager, la verrerie, la vaisselle et les ustensiles de cuisine sont également très achetés dans ces GSA, les ménages n'en délaissent pas pour autant les magasins spécialisés où environ un tiers des dépenses de ce type y sont réalisées. Enfin, les ménages privilégient ces magasins spécialisés pour les articles de ménages en textile tels que la literie, le linge de maison et les tissus d'ameublement (55 % des dépenses). ■

Définitions

Produits pour l'entretien courant de la maison : voir page précédente.

Ménage, personne de référence, niveau de vie du ménage, coefficient budgétaire ou part des dépenses, quintile : voir *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- Bellamy V., Léveillé L., « Enquête budget de famille 2006 », *Insee Résultats* n° 73, décembre 2007.
- Cérani N., Camus M., « Le budget des familles en 2001 », *Insee Résultats* n° 29, avril 2004.

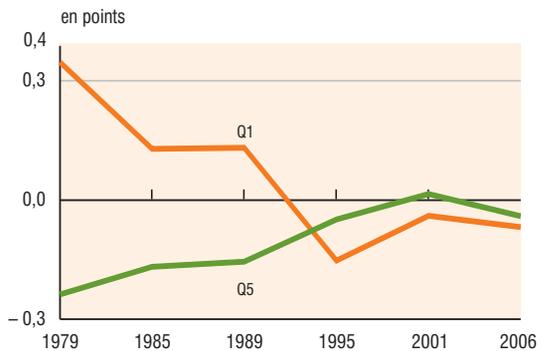
Produits pour l'entretien courant de la maison 2.7

1. Les déterminants du poids de la dépense en produits pour l'entretien courant de la maison

	Écart au coefficient budgétaire moyen (points)	Écart à la dépense moyenne par ménage (%)
Quintiles de niveau de vie		
Q1	-0,1	-39,0
Q2	0,0	-18,0
Q3	0,1	-0,9
Q4	0,0	14,0
Q5	0,0	44,0
Âge de la personne de référence		
Moins de 30 ans	-0,5	-34,6
De 30 à 54 ans	0,0	15,0
De 55 à 64 ans	0,3	19,7
65 ans et plus	0,1	-26,0
Commune d'habitation		
Commune rurale	0,3	10,1
- de 20 000 habitants	0,1	3,2
20 000 - 100 000 habitants	0,0	-7,7
+ de 100 000 habitants	-0,1	-5,3
Paris	-0,5	-12,2
Agglomération parisienne hors Paris	-0,2	0,7
Statut d'occupation du logement		
Propriétaire ou accédant à la propriété	0,1	15,1
Locataire	-0,3	-21,1
Surface du logement		
≤ 30 m ²	-0,4	-45,1
30 - 60 m ²	-0,2	-31,8
60 - 90 m ²	0,0	-9,6
90 - 120 m ²	0,1	19,1
> 120 m ²	0,1	48,6
Type de logement		
Maison	0,1	12,6
Appartement	-0,2	-16,9

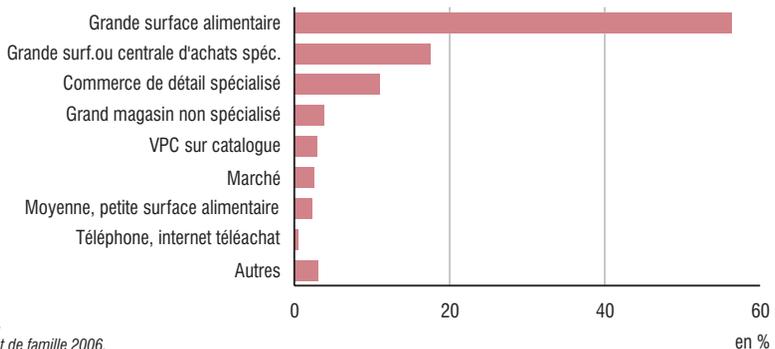
Lecture : en 2006, les ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie (Q1) ont un coefficient budgétaire inférieur de 0,1 point au coefficient budgétaire moyen pour les produits d'entretien de la maison. Les ménages du dernier quintile (Q5) ont dépensé 44,0 % de plus que la moyenne des ménages en produits d'entretien de la maison.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

2. Écart par quintiles de niveau de vie au coefficient budgétaire moyen



Lecture : en 1979, les ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie avaient une part des dépenses de consommation totale consacrée à l'entretien courant de la maison supérieure de 0,35 point à celle de l'ensemble des ménages.
Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Budget de famille.

3. Part des dépenses selon le lieu d'achat



Champ : France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.